Madagascar : Survol hebdomadaire de la presse francophone n°25 (du 21 au 25 juin, veille de la fête nationale)

La crise politique

« La crise malgache sous anesthésie générale », titre Sobika. La célébration de la fête de l'indépendance et le Mondial de foot mobilisent les esprits et les préoccupations liées à la crise politique passent au second plan : plus personne ne s'intéresse à l'élaboration de la nouvelle Constitution, à l'organisation du « Dialogue national », au « Mada raid » des 3 mouvances dans les régions, pas plus qu'au procès du 7 février 2009. Peut-être le signe de « l'ivoirisation de la crise malgache », pour reprendre l'expression de Sobika. Après 18 mois de crise, la situation semble figée. Le pouvoir de fait s'installe et l'opposition ne parvient pas à mobiliser.

Cinquantenaire de l'indépendance. Les invités se font désirer. L'objectif de la HAT de réunir toutes les forces vives pour une fête nationale non partisane vole en éclats. Les divisions prennent le dessus. Les mouvances des 3 anciens présidents confirment leur intention de boycotter les festivités. La division persiste également du côté des Eglises, la Fjkm se situant nettement dans l'opposition alors que les catholiques semblent plus accommodants, à l'image du Vatican. Dans des chancelleries, la prudence reste le maîtremot. Une réunion des diplomates n'a pas permis d'arrêter une position commune. Fait inhabituel, les invitations au défilé du 26 juin ont été adressées par les forces armées. Une initiative perçue par certains comme la preuve que la réalité du pouvoir est désormais entre les mains des militaires, dont les divisions ne sont toujours pas résorbées. Des invitations ont été envoyées aux militaires des pays de la COI.

L'ambassadeur de France sera présent au défilé militaire mais ne se rendra pas à la réception officielle au palais présidentiel. Un geste interprété dans les milieux diplomatiques comme une quasi-reconnaissance du régime. Les Etats-Unis ne fléchissent pas leur position par rapport au changement anticonstitutionnel. Le président Obama a adressé ses vœux « au peuple malgache ».

Nouvelle initiative pour des négociations de sortie de crise. Une coalition de la société civile, regroupant une cinquantaine d'entités, dont le CCOC et le CDE, lance un appel pour la création d'un «*Groupe national indépendant de médiation*». Un rapprochement serait en cours avec les organisateurs du « *Dialogue national* » qui envisagent une rencontre avec les mouvances politiques et d'autres entités de la société civile étrangères à leurs structures. Elle devrait avoir lieu avant la tenue des « *rencontres préliminaires* » au niveau des districts. La mouvance Ravalomanana, en revanche, confirme sa position d'abstention mais des ex-parlementaires Tim se positionnent – sous conditions - en faveur de ce « *Dialogue*». Leur cercle de réflexion est composé d'une soixantaine d'ex-députés du parti présidentiel qui se manifestent publiquement pour la première fois.

Les enquêtes sur l'affaire FIGN se poursuivent. Des accusés et des témoins sont traduits devant le doyen des juges d'instruction mais certains hommes politiques ou hommes d'Eglises n'ont toujours pas répondu à la convocation. Parallèlement, l'enquête sur la corruption de la FIGN par Marc Ravalomanana est relancée par le Bianco. Les investigations s'orienteraient vers les bénéficiaires, trahis par des signes d'enrichissement.

La Médiature publie son rapport annuel. Il s'en dégage un sentiment d'impuissance devant le désarroi des citoyens et contribuables qui sont livrés à eux mêmes face à une administration inefficace et corrompue. Une institution qui manque cruellement de moyens et de pouvoirs.

Droits humains, gouvernance

Préparation du procès de la tuerie du 7 février 2009. Le procès, annoncé pour le 23 juin, a été reporté dès l'ouverture par décision de la Cour Criminelle Ordinaire qui a fait droit aux arguments de la défense. L'Association des Victimes (AV7), a également réclamé le report du procès. Le procureur n'a pas fait d'opposition au renvoi. « Nous sommes ici pour trouver la vérité. Si un renvoi est nécessaire pour trouver la vérité, alors, nous l'acceptons », a-t-il affirmé. 4 avocats étrangers étaient arrivés la veille pour renforcer la défense de Me Hanitra Razafimanantsoa. La liberté provisoire a été refusée aux accusés, à la demande du ministère public. 6 des 19 accusés ont comparu. L'ancien Premier ministre, Charles Rabemananjara, a été

¹ Cf blog Justmad « articles remarqués » juin 2010 - http://storage.canalblog.com/26/51/448497/54578656.pdf

convoqué en tant que témoin. Dans les jours qui ont précédé, la ministre de la Justice avait déclaré que le dossier relatif à la demande d'extradition de Marc Ravalomanana venait d'être bouclé. Elle faisait état d'une demande de coopération judiciaire de l'Afrique du Sud, démarche jugée irréaliste par la défense : Comment un pays faisant l'objet de sanctions peut-il demander une coopération juridique ?», s'est étonnée l'avocate de l'ancien président. Le procès aurait dû débuter en pleine semaine de célébration de l'anniversaire de l'indépendance. L'opposition a mis en garde contre des risques de trouble à l'ordre public. Des rumeurs se sont répandues quant à un retour au pays du président déchu. Ralitera Andriamalala Andrianandraina, ancien chef de la sécurité de la HCC, l'un des 19 co-inculpés, a adressé une lettre ouverte à la Justice pour clamer son innocence. Il dénonce une arrestation arbitraire et 14 mois de détention illégale, dont 7 mois dans l'« une des prisons les plus dures du monde » [Tsiafahy]. Il fait état de rumeurs selon lesquels les 17 militaires inculpés pourraient être renvoyés devant un tribunal militaire et se demande s'il ne sera pas finalement la seule personne présente à la barre. Charles Rabemananjara a été vivement pris à parti par des « légalistes » qui l'ont empêché de s'exprimer à sa sortie du tribunal. Il s'était dit prêt à apporter son témoignage à la presse ainsi qu'à fournir des explications techniques sur le drame.

Expatriées au Liban (suite...). La dépouille mortelle d'une employée a été rapatriée. Une autre est rentrée dans un état de démence suite à maltraitance. Les autorités s'inquiètent du nombre d'employées incarcérées au Liban. Le trafic continue via des îles de l'Océan Indien, malgré l'interdiction. Le Syndicat des Travailleurs Sociaux demande l'application de la convention de Palerme sur la traite des êtres humains.

Un journaliste, inquiété pour une enquête sur du braconnage de la gendarmerie, soutenu par RSF. L'organisation déclare : « Cette affaire est symptomatique des difficultés qu'ont les journalistes pour rendre compte de la corruption des autorités locales et des atteintes à la nature et à l'environnement ». Les journalistes provinciaux subissent au quotidien les menaces des autorités locales et doivent s'autocensurer.

Actualité économique et sociale

La Banque mondiale publie un important dossier d'analyse des politiques économiques conduites à Madagascar depuis l'indépendance². Nombreux commentaires dans la presse. L'institution entend profiter du « manque de légitimé politique du gouvernement actuel » pour porter le débat économique dans le domaine public. Le recueil couvre une série de domaines très divers. Il existe toutefois un thème commun à l'ensemble de ces notes : Madagascar, un pays doté de ressources naturelles et humaines abondantes, est loin d'avoir réalisé son potentiel. Raison sous-jacente : la prise de décisions inadéquates par les gouvernements successifs, le plus souvent pour des motifs politiques, qui ont conduit le pays sur un chemin de croissance ralentie avec une pauvreté croissante et des inégalités disproportionnées.

Trafic de bois de rose. Saisie de 300 tonnes au large d'Anjouan. La cargaison a pu être embarquée d'une zone protégée de la côte nord-est. La marchandise devait être reconditionnée avant d'être expédiée en Chine. Le cargo, muni de faux papiers, est le second navire affrété par Delmas bloqué avec du bois de rose depuis octobre 2009. Une délégation conduite par le Premier ministre s'est rendue sur place pour négocier le rapatriement de la cargaison. Les trafiquants malgaches auraient été identifiés. Les Comores seraient l'une des plaques tournantes de ce trafic.

Ressources halieutiques. Risques de surexploitation. En l'espace de 5 mois, le précédent ministre de la Pêche de la HAT a accordé 1.500 licences. Un chiffre jugé très inquiétant puisqu'il correspond quasiment au quota annuel, alors que la ressource est très menacée. Le nouveau titulaire promet un état des lieux. La suspension temporaire de toute activité de pêche, notamment industrielle, n'est pas à écarter.

Saisie de 300 tortues vivantes à Kuala Lumpur, arrivées sur un vol d'Air Mauritius. Un trafic d'espèces protégées plus que jamais florissant. Pour le WWF, le prix d'une tortue radiée varie au marché noir de 3.000 dollars à 7.000 dollars.

Un territoire agricole sous-exploité. La surface agricole potentielle de Madagascar est estimée à 36 millions d'hectares. Selon les estimations du ministère de l'Agriculture, seules 10% des surfaces cultivables sont exploitées. Quant aux investissements, ils restent très faibles et représentent moins de 1% de la valeur de la production annuelle. La taille moyenne des exploitations est estimée à moins de 1 hectare. Depuis 1960, selon la Banque mondiale, la valeur ajoutée par habitant liée à l'agriculture a baissé de 1% en moyenne annuelle en raison de mauvaises performances enregistrées et du boom démographique.

 $^{^2\,} Lien: http://siteresources.worldbank.org/INTMADAGASCAR/Resources/PolicyNotesJune 2010.pdf$